

Un compartiment de Morgan Stanley Investment Funds  
Global Quality Select Fund

INTERNATIONAL EQUITY TEAM

Investors should note that, relative to the expectations of the Autorité des Marchés Financiers, this UCITS presents disproportionate communication on the consideration of extra-financial criteria in its management.

### Revue de Performance

Au cours du mois achevé le 30 June 2025, la part A du fonds a enregistré une performance de 0,37% (nette de frais)<sup>1</sup>, contre 4,32% pour son indice de référence.

Le portefeuille enregistre une performance de +4,49% depuis le début de l'année, contre +10,88% pour l'indice MSCI World.

Les plus grands contributeurs à la **performance absolue** au cours du mois sont les entreprises avec des résultats financiers positifs. Les titres des « facilitateurs » de l'intelligence artificielle (IA) à savoir **Microsoft** (+48 points de base [pb]), **Alphabet** (+31 pb), **TSMC** (+21 pb) et **Oracle** (+18 pb) se sont inscrits en hausse en juillet. Ils ont notamment bénéficié de l'accélération de la demande des entreprises pour les infrastructures d'IA et, à l'exception de TSMC, d'une augmentation marquée du chiffre d'affaires de leur activité sur le cloud. **Alphabet** a également bénéficié de la solidité persistante des revenus de la recherche en ligne et des revenus publicitaires de YouTube qui ont enregistré une croissance à deux chiffres,<sup>2</sup> dépassant les attentes des analystes. Après un deuxième trimestre difficile, la société du secteur de la santé **Thermo Fisher** (+40 pb) s'est également distinguée au cours du mois. Son titre a gagné plus de 15% (en USD) grâce à l'amélioration régulière de son pipeline de produits et à un ajustement judicieux des objectifs de croissance organique à court terme.

Quatre des cinq **détracteurs** faisaient partie du secteur des technologies de l'information. Après un très bon premier semestre 2025, **SAP** (-31 pb) a vu son titre perdre du terrain par rapport à ses précédents records, au point d'être la position la plus pénalisante du fonds en juillet. L'impact sur le portefeuille est dû en partie à la taille de la position puisque le titre a baissé dans de faibles proportions (-5% en USD). La direction, invoquant les incertitudes suscitées par le contexte tarifaire, a en effet renoncé à relever ses objectifs annuels, malgré l'augmentation du chiffre d'affaires trimestriel et de la rentabilité annoncée lors des résultats du deuxième trimestre. Les fabricants de semi-conducteurs **Texas Instruments** (-30 pb) et **ASML** (-28 pb) ont publié en juillet des résultats conformes aux anticipations pour le deuxième trimestre. La prudence des prévisions des équipes de direction a toutefois pesé sur leurs cours de bourse. Quant à **Accenture** (-29 pb), son titre a encore cédé du terrain en juillet après la publication de ses résultats du troisième trimestre 2025 annoncés en juin. Malgré la croissance du chiffre d'affaires et la révision en légère hausse des prévisions annuelles, le titre a pâti d'un deuxième trimestre consécutif de baisse du carnet de commandes en glissement annuel et des préoccupations des investisseurs quant à l'impact potentiel des coupes des dépenses publiques. La faiblesse actuelle du titre est selon nous plus cyclique que structurelle et Accenture reste un cabinet de conseil informatique de premier plan dans un secteur en croissance structurelle. Autre valeur pénalisante au cours du mois, **AJ Gallagher** (-27 pb). L'action a souffert d'un ralentissement du secteur au deuxième trimestre et de résultats trimestriels mitigés annoncés fin juillet.

En termes de **performance relative**, l'allocation sectorielle a eu un impact neutre, tandis que la sélection des valeurs s'est révélée négative. La surperformance des services de communication et de la santé a de fait été compensée par la faiblesse des technologies de l'information, des valeurs financières, de l'industrie et, dans une moindre mesure, de la consommation cyclique. La sélection décevante des valeurs est imputable à notre allocation au sein des différents secteurs : par exemple, le portefeuille sous-pondérait les semi-conducteurs (en particulier NVIDIA) dans les technologies de l'information, surpondérait les sociétés de paiement et les courtiers en assurances, qui ont sous-performé les banques dans le secteur financier, ou encore notre biais en faveur des services professionnels qui sont restés à la traîne des biens d'équipement dans le secteur de l'industrie.

### Revue de Marché

Les marchés actions ont poursuivi leur marche en avant en juillet, indifférents à l'échéance imminente des droits de douane de l'administration Trump en août. L'indice MSCI World Net a en effet progressé de 1,3% en USD au cours du mois et de +2,0% en devise locale. L'indice enregistre un gain impressionnant de 11% depuis le début de l'année en USD (+9% en devise locale). Sur le plan sectoriel, les technologies de l'information (+4%) ont propulsé l'indice à la hausse au cours du mois, grâce aux nouveaux résultats trimestriels solides publiés par les grands groupes technologiques et à l'enthousiasme tenace des investisseurs pour l'IA. En hausse de 2%, les secteurs de l'industrie et des services aux collectivités ont également surperformé l'indice et se démarquent clairement en cumul annuel (+20% environ). Les deux secteurs ont profité de la résilience des investissements mondiaux dans les infrastructures et de la demande alimentée par l'IA, alors que les valeurs industrielles ont aussi bénéficié des dépenses accrues en matière de défense. À l'autre extrémité du spectre, les secteurs défensifs traditionnels n'ont pas suivi le rythme de hausse du marché. Les inquiétudes suscitées par les droits de douane et la consommation américaine ont pesé sur le secteur de la

<sup>1</sup> Source :Morgan Stanley Investment Management Limited. Données au 30 June 2025.

<sup>2</sup> Source : Alphabet annonce ses résultats du deuxième trimestre 2025, le 23 juillet 2025.

consommation non-cyclique (-3%), tandis que le secteur de la santé (-3%) a pâti des pressions sur les prix des médicaments, des craintes de réduction des financements de l'administration américaine et des bénéfices décevants de plusieurs grands groupes pharmaceutiques. Les performances sectorielles sont indiquées en USD.

Sur le plan géographique, les États-Unis ont à peu près fait jeu égal avec l'indice au cours mois (+2%). Les marchés asiatiques se sont particulièrement bien comportés : Parmi les grands marchés du continent, Hong Kong a enregistré la plus forte progression (+5% USD et en devise locale), à la faveur d'une croissance soutenue du produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre et d'un regain de confiance des investisseurs. Singapour (+2% USD, +3% en devise locale) a également surperformé l'indice élargi, tout comme le Japon (-1%, +3%) en devise locale, bien que sa performance en dollar ait été réduite par la dépréciation du yen en juillet. La situation en Europe a été plus mitigée. Les principaux marchés de la zone euro (France, Allemagne) ont légèrement sous-performé l'indice dans les deux devises, tandis que le Royaume-Uni (+1% en USD, +4% en devise locale) a nettement progressé en livres sterling. Le marché suisse (-2% en USD, -1% en devise locale) a souffert d'incertitudes économiques accrues après l'annonce inattendue le dernier jour du mois de droits de douane américains de 40%.

## Activité de Portefeuille

L'activité du portefeuille est communiquée en fin de trimestre.

## Stratégie et Perspectives

On observe une déconnexion croissante entre les marchés financiers et la réalité économique sous-jacente. Alors que les premiers droits de douane ne se sont pas encore entièrement répercutés sur l'économie, l'annonce de nouvelles surtaxes en juillet a encore renforcé le niveau d'incertitude. Les perspectives macroéconomiques demeurent modérées, avec une croissance attendue à environ 1,5% aux États-Unis et proche de 1% dans la zone EAFE (Europe, Australasie, Extrême-Orient). Les valorisations des actions sont toutefois élevées par rapport à leurs niveaux historiques. Avec des ratios cours/bénéfices prévisionnels respectivement proches de 20x et supérieurs à 22x, les indices MSCI World et S&P 500 semblent encore plus onéreux par rapport aux rendements des bons du Trésor américain.<sup>3</sup>

Ces multiples élevés reposent sur une croissance des bénéfices de plus de 20% lors des deux prochaines années.<sup>3</sup> A noter que les marchés de la zone EAFE surperforment les États-Unis de neuf points de pourcentage depuis le début de l'année, grâce notamment à une dépréciation du dollar au premier trimestre, ce qui a mis fin au rebond des États-Unis observé fin 2024.<sup>3</sup> Bien que cette surperformance ait diminué ces derniers mois, les actions de la zone EAFE affichent toujours une décote significative malgré une accélération de leurs bénéfices cette année. Si le récit sous-tendant depuis très longtemps de l'exceptionnalisme américain reposait sur une croissance soutenue des bénéfices, l'impact de certains facteurs comme l'immigration et les mesures de relance budgétaire semble désormais perdre de la vigueur, voire s'infléchir.

Dans ce contexte, nous pensons que les portefeuilles mondiaux axés à la fois sur la qualité et la valorisation des titres ont toutes les chances de générer des performances résilientes, tout en bénéficiant de valorisations relatives raisonnables. Ces portefeuilles privilégient généralement les entreprises prestataires de services, dont le niveau élevé des marges brutes, le pouvoir de fixation des prix et la récurrence des revenus peuvent atténuer l'incidence des droits de douane et du ralentissement potentiel des économies. Outre ces avantages, ces portefeuilles offrent selon nous une croissance des bénéfices par action plus fiable que celle du marché, ces derniers étant davantage dopés par la croissance des chiffres d'affaires que par l'augmentation des marges, pour une prime modeste par rapport à l'indice en termes de flux de trésorerie.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter votre interlocuteur Morgan Stanley Investment Management.**

## Caractéristiques du fonds

Lancement du Fonds	29 Juin 2018
Devise de référence	Dollar américain
Indice de Référence	MSCI World Net Index

## Performances calendaires (%)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Classe A Parts	5,37	11,51	20,71	-21,78	18,17	14,73	28,47	--	--	--	--
MSCI World Net Index	9,47	18,67	23,79	-18,14	21,82	15,90	27,67	--	--	--	--

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais et ne tiennent pas compte des commissions, des coûts d'émission ou de rachat des parts. La source de toutes les données sur les performances et les indices est Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM Ltd »). **Veuillez consulter notre site [www.msim.com/im](http://www.msim.com/im) pour connaître les derniers rendements des autres classes d'action du fonds.**

<sup>3</sup> Source : FactSet. Données au 31 juillet 2025.

## Classe d'actions A - Profil de risque et de rendement

- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements qu'il effectue peut avoir un impact sur la valeur du fonds.
- Le fonds a recours à des parties tierces pour fournir certains services et réaliser certains placements ou certaines opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation.
- Il est possible que le nombre d'acheteurs ou de vendeurs soit insuffisant, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- L'investissement dans les actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect peut également entraîner des risques supplémentaires, comme les risques liés à la détention d'actions.

Les demandes de souscription d'actions dans les compartiments ne doivent pas être faites sans consultation préalable du Prospectus actuel et du Document d'Informations Clés (« DIC ») ou du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI »), disponibles en anglais et dans la langue des pays autorisés à distribuer le Fonds, en ligne sur les [pages Web de Morgan Stanley Investment Funds](#) ou gratuitement auprès du siège social situé à l'European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192.

La synthèse des droits des investisseurs est disponible dans les langues susmentionnées et sur le site Internet sous la rubrique « Documentation générale ».

Les informations relatives aux aspects de durabilité du Fonds sont disponibles en anglais sur la page : [Règlement relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers \(SFDR\)](#).

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière. Les investisseurs doivent être conscients qu'une stratégie diversifiée ne protège aucunement contre des pertes quelque soit le marché concerné.

Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Le recours à l'effet de levier augmente les risques, de sorte qu'une variation relativement faible de la valeur d'un

- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur [www.morganstanleyinvestmentfunds.com](#). Toutes les données sont au 30.06.2025 et peuvent changer tous les jours.

investissement peut entraîner une variation disproportionnée, favorable ou non, de la valeur de cet investissement et, par conséquent, de la valeur du Fonds.

Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.

Morgan Stanley Investment Management 'MSIM', la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE: MS) n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sousdistribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un lien hypertexte vers ce document, à moins que cet lien hypertexte ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et par toute autre loi applicable.

Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. En cas de divergence avec une autre langue, seule la version anglaise prévaut.

Ce document a été préparé sur la base d'informations publiques, de données élaborées en interne et d'autres sources externes jugées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est donnée quant à la fiabilité de ces informations et MSIM, la Société, n'a pas cherché à vérifier en toute indépendance les informations provenant de sources publiques et externes.

Les diagrammes et les graphiques sont fournis à titre d'illustration uniquement et sont susceptibles d'être modifiés.

## INFORMATIONS SUR L'INDICE

**L'indice MSCI World Net** est un indice ajusté du flottant et pondéré par la capitalisation boursière, qui est conçu pour mesurer la performance globale du marché des actions des pays développés. Le terme « flottant » représente la portion d'actions en circulation qui sont réputées être disponibles à l'achat sur les marchés d'actions par les investisseurs. La performance de l'indice est indiquée en dollars américains et suppose le réinvestissement des dividendes nets.

Les indices ne sont pas gérés et ne comprennent ni frais, ni droits, ni commissions de vente. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du fournisseur concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas recommandés, analysés, vendus ou promus par le fournisseur concerné, qui se dégage de toute responsabilité à leur égard. Le Compartiment est géré de manière active et son style de gestion n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

**L'indice Standard & Poor's 500® (S&P 500®)** mesure la performance du segment des grandes capitalisations du marché américain des actions ; il couvre environ 80 % du marché des actions aux Etats-Unis. L'indice comprend 500 grandes sociétés des principaux secteurs de l'économie américaine.

## DISTRIBUTION

**Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer.**

**MSIM et ses sociétés affiliées ont passé des accords pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans le pays où elle est présente. Les sociétés affiliées de MSIM sont : Eaton Vance Advisers International Ltd, Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, Atlanta Capital Management LLC et FundLogic Alternatives plc.**

**Dans l'UE**, cette communication est émise par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »). FMIL est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse 24-26 City Quay, Dublin 2, D02 NY19, Irlande.

**En dehors de l'UE**, ces documents sont publiés par MSIM Ltd, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority.. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.

**Suisse**: Les documents de MSIM sont disponibles en allemand et sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, London (succursale de Zurich), une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002

Zurich, Suisse.

**Arabie saoudite**: Le présent document ne peut être distribué dans le Royaume d'Arabie saoudite, sauf aux personnes autorisées en vertu des réglementations sur les fonds d'investissement édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et décline expressément toute responsabilité pour les pertes découlant de, ou survenant de l'utilisation de ce document. Les souscripteurs potentiels des titres financiers mentionnés dans le présent document doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé. Ce document de promotion financière a été publié et son utilisation approuvée en Arabie Saoudite par Morgan Stanley Saudi Arabia, Al Rashid Tower, Kings Sand Street, Riyadh, Arabie Saoudite, agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de licence 06044-37.

**Hong Kong**: Le présent document est diffusé par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué, ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition.

**Singapour**: L'objet de ce document ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de l'article 304 de la Securities and Futures Act (« SFA »), chapitre 289; ou (ii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être proposées au public de détail; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté. Lorsque vous traitez avec un représentant de Morgan Stanley Asia Limited, et que ce représentant agit pour le compte de Morgan Stanley Asia Limited, veuillez noter que ce représentant n'est pas soumis aux exigences réglementaires émises par l'Autorité monétaire de Singapour et qu'il n'est pas non plus sous la supervision de l'Autorité monétaire de Singapour. Pour toute question relative à vos relations avec ce représentant, veuillez vous adresser au point de contact basé à Singapour qui a été désigné comme votre interlocuteur local.

**Australie**: Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL No. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle de gros en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication

d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client de gros » (wholesale client), tel que défini dans la Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.

**Chili : Les investisseurs potentiels sont informés que ce document concerne des titres étrangers qui peuvent être enregistrés au Registre des titres étrangers (« FSR ») de la Commission des marchés financiers (Comisión para el Mercado Financiero ou « CMF ») (les « Titres enregistrés ») ou bien ne pas y être enregistrés (les « Titres non enregistrés »).**

**Pour les Titres enregistrés, il faut savoir que:** Les titres proposés sont étrangers. Les droits et obligations des porteurs de parts sont ceux de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les porteurs de parts et les investisseurs potentiels doivent s'informer sur la nature de ces droits et obligations et sur la manière de les exercer/respecter. La supervision des titres par la CMF se limite aux obligations d'information prévues par la règle 352, la supervision globale étant assurée par l'autorité de réglementation étrangère de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les informations publiques disponibles sur les titres sont exclusivement celles exigées par l'autorité de réglementation étrangère et les principes comptables et les règles d'audit peuvent différer de ceux applicables aux émetteurs chiliens. Les dispositions de l'article 196 de la loi 18.045 s'appliquent à toutes les parties impliquées dans l'enregistrement, le dépôt, les transactions et tout autre acte lié aux titres étrangers régis par le titre XXIV de la loi 18.045.

**Pour les Titres non enregistrés, il faut savoir que:** LES TITRES MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS ENREGISTRÉS AU FSR ET LES OFFRES PORTANT SUR CES TITRES SERONT SOUMISES À LA RÈGLE GÉNÉRALE N°336 DE LA CMF, À COMPTER DE LA DATE DU PRÉSENT DOCUMENT. IL S'AGIT DE TITRES ÉTRANGERS ET LEUR ÉMETTEUR N'EST PAS TENU DE FOURNIR DES DOCUMENTS PUBLICS AU CHILI. LES TITRES NE SONT PAS SOUMIS À LA SUPERVISION DE LA CMF ET NE PEUVENT PAS FAIRE L'OBJET D'UNE OFFRE PUBLIQUE. PAR CONSÉQUENT, LE PRÉSENT DOCUMENT ET LES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE PUBLIQUE OU UNE INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS EN RÉPUBLIQUE DU CHILI.

Veuillez contacter votre Distributeur local ou la personne qui vous a fourni ce document pour obtenir des informations sur le statut d'enregistrement de titres spécifiques.

**Pérou :** Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital

variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Si le Fonds et les participations du Fonds ont été enregistrés au Pérou en vertu du *Decreto Legislativo 862: Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras* telle que modifiée, en vertu du *Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores* (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») telle que modifiée, et en vertu du *Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales* approuvé par la *Resolución SMV N°021-2013-SMV/01* telle que modifiée par la *Resolución de Superintendente N°126-2020-SMV/02* (« *Reglamento 1* ») et la *Resolución de Superintendente N°035-2021-SMV/02* (« *Reglamento 2* »), et sont proposés uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre de l'offre publique spéciale destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels en vertu des *Reglamentos 1 et 2*, les participations du Fonds seront enregistrées dans la Section « *Del Mercado de Inversionistas Institucionales* » du Registre des titres du marché public *valeurs* (« *Registro Público del Mercado de Valores* ») tenu par la *Superintendencia del Mercado de Valores (SMV)*, et l'offre de participations du Fonds au Pérou réservée aux investisseurs institutionnels sera soumise à la supervision de la SMV, et tout transfert de participation du Fonds sera soumis aux limitations contenues dans la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les règlements qui en découlent mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels, conformément à l'article 27 des *Reglamento 1 et Reglamento 2*. Si ni le Fonds ni les participations du Fonds n'ont été et ne seront enregistrés au Pérou en vertu du *Decreto Legislativo 862* et du *Decreto Legislativo 861* mentionnés ci-dessus, ils ne feront pas non plus l'objet d'une offre publique destinée aux investisseurs institutionnels en vertu du *Reglamento 1*, et seront offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières, les participations dans le Fonds ne seront pas inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières tenu par la *SMV*, et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations dans le Fonds sera soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les réglementations émises en vertu de celle-ci mentionnées ci-dessus, en vertu desquelles les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels.